

De l'avocation à l'avocature, par Aurore Boyard, Fortuna Editions, 2016, 296 pages, 23,99€.

« L'avocat respecte le secret de l'enquête et de l'instruction en matière pénale, en s'abstenant de communiquer, sauf pour l'exercice des droits de la défense, des renseignements extraits du dossier, ou de publier des documents pièces ou lettres intéressant une enquête ou une information en cours ... ».

C'est ainsi que Maître Léa Dumas répond au journaliste qui lui demande des informations sur le client qu'elle vient d'assister dans une garde à vue. Puissent tous les avocats réagir avec la même clairvoyance...

De l'avocation à l'avocature est le second volume des aventures de cette jeune avocate, sorte de croisement entre Martine et Bridget Jones (le premier volume, *L'avocation*, avait été publié aux mêmes éditions Fortuna en 2014), qui arpente les Palais de justice, de Paris à Toulon, en passant par Orléans.

Notre jeune héroïne y est aux prises avec un amant policier un peu encombrant et susceptible (et l'on verra que cette relation pourrait la mener vers le fond), des patrons peu compréhensifs, voire carrément destructeurs, et les affres de son premier procès d'assises.

Et puis, bien sûr, avec tous ces petits évènements incongrus qui font le « charme » de notre métier...

« Un bruit courait dans un palais de justice dans le ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qu'une audience entière de dossiers avaient disparu quelques temps après une dispute entre un magistrat et sa greffière. Il avait fallu reconstituer l'intégralité des dossiers et les avocats concernés avaient joué le jeu et donné la copie de leurs dossiers. Ces anecdotes les firent rire car au final, les justiciables n'avaient pas pûti de ces dysfonctionnements inévitables et résultant de l'humanité de la Justice... ».

Elle est heureusement dotée d'une solide dose d'optimisme, notre Maître Léa !

Patrick Henry